

Département de la HAUTE-SAVOIE

Commune de
BURDIGNIN

ANNEXES SANITAIRES

VOLET : Eaux Pluviales

- Travaux et Recommandations -

Réglementation : Article L2294-10 du COCT :
"Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement."

Réseaux:

Réseau EP existant

Fossé

Divers:

Contour du PLU (Zones U et AU)

Secteur potentiellement urbanisable

Réseau hydrographique

Zone humide (inventaire départemental)

Travaux et recommandations:

Travaux à réaliser N°: Propositions de travaux à réaliser

Recommandation N°: Recommandations

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du
le PLU de Burdignin.

Monsieur Le Maire

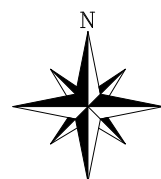
Date : Mai 2019
Echelle : 1/5 000
Fichier : AS_EP_Burdignin.dwg
Dessin : S. BRUN



<<Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés>> <<Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite>>

Pour l'ensemble des SPU

Travaux à réaliser N°: 0



Echelle
0 100 200 m